L'auto-publication : principes généraux et particularités

29 mar, 2012 par mialn

L'auto-publication est une alternative à l'édition classique, qui permet à l'auteur de choisir la voie de la liberté et de rester maître de la diffusion de son livre jusqu'au bout.
C'est une aventure formidable mais qui peut devenir très complexe quand on ne sait pas par quel bout prendre le problème, ce qui explique que de nombreuses personnes renoncent en cours de route.

J'ai déjà parlé dans d'autres articles des **raisons** qui nous ont personnellement poussés à prendre cette direction et des **recommandations générales** que nous pouvions faire en ce domaine, mais j'aimerais maintenant pouvoir constituer une suite d'articles qui traiteront des grandes étapes du processus, afin d'aider notamment les personnes qui se lancent dans l'aventure à y voir plus clair.

Je commence donc aujourd'hui par quelques principes de base qui introduiront les articles à venir très prochainement.

Pour démarrer, je précise que j'utilise le terme « d'auto-publication » plutôt « qu'autoédition », car le premier contient le deuxième, d'une certaine façon, mais est plus vaste et va plus loin, en incluant notamment tout le thème de la promotion.
Je précise aussi que je parle pas ici de « l'édition à compte d'auteur », qui revient à payer une société tierce pour éditer le livre, en avançant l'argent…procédé que je déconseille absolument et qui est très différent de l'auto-publication, où l'on fait tout soi-même.

Pour résumer l'auto-publication sous forme d'étapes, voici (à la lumière de l'expérience vécue avec Rémoras) la liste chronologique des phases essentielles du processus :

1. La phase d'écriture. **(en ligne ici)**
2. La phase de relecture / correction / réécriture / re-relecture / re-correction / etc. **(en ligne ici)**
3. La protection de l'œuvre et la demande d'ISBN (si nécessaire, selon le contexte de diffusion choisi). **(en ligne ici)**
4. La préparation de la mise en forme / mise en page du texte (en fonction des supports de diffusion qui seront utilisés) et l'élaboration de la couverture. **(en ligne ici)**
5. La création des supports (physique et/ou numérique) et leur transmission aux partenaires (boutique en ligne, imprimeur, service d'impression à la demande, etc.). **(partie numérique en ligne ici)** et **(partie papier en ligne ici)**
6. Les démarches administratives (comme le Dépôt Légal en France et la demande de n° ITIN, selon le contexte). **(en ligne ici)**
7. Les questions relatives au statut juridique et à la fiscalité. **(en ligne ici)**
8. La diffusion/commercialisation/promotion. (à venir)

Certaines de ces étapes peuvent durer plus ou moins longtemps et même « chevaucher » des phases ultérieures (la relecture est par exemple utile jusqu'au moment de la création des supports) : je vous propose avant tout un ordre logique qui permette de faire les choses efficacement et de tenir compte de certains délais qui ne dépendront pas de vous (demander l'ISBN peut par exemple se faire juste avant l'étape 5, mais il est intéressant d'anticiper un peu car il se peut qu'on vous fasse attendre).
De la même façon, vous pouvez très bien commencer la promotion un peu plus tôt, comme nous l'avons fait pour Rémoras, en faisant découvrir votre livre au fil de son écriture (du moment que votre texte est

protégé).
De plus, selon que vous choisissez la diffusion papier et/ou numérique, certaines étapes peuvent être plus ou moins mutualisées.

Bref ! Il s'agit d'un ordre non figé, qui vous donne simplement les grandes lignes incontournables.

Par contre, quelle que soit la chronologie choisie, si vous avez l'intention de commercialiser votre œuvre (et non pas de simplement distribuer votre livre à vos proches), notez bien que ces phases ne sont pas facultatives !
Si vous étiez édité traditionnellement, ce sont ces étapes que votre éditeur suivrait : il est donc indispensable que vous fassiez le même travail, avec toute la patience nécessaire et même si vous êtes pressé de voir votre livre sortir au grand jour.
A défaut, vous viendriez grossir le rang des « auto-publiés au travail bâclé », ce qui vous serait vraiment préjudiciable à moyen terme.

L'article suivant de ce dossier portera donc sur les deux premières phases du processus d'auto-publication, qui sont évidemment indissociables : l'écriture et toute la partie relative à la relecture/correction/réécriture.

A suivre très prochainement !